



APMEP Poitou-Charentes

Réforme du lycée *la place des mathématiques*



Réforme du lycée

la place des mathématiques

- ▶ **Module d'exploration « Méthodes et Pratiques Scientifiques » (MPS)**
- ▶ **Horaires (2^{nde} & cycle terminal)**
- ▶ **Nouveaux programmes**
- ▶ **Accompagnement personnalisé (AP)**

Questionnaire sur www.apmep.asso.fr



Accueil » Commissions & groupes de travail » Lycée » ENQUETE : LA REFORME EN CLASSE DE (...)



ENQUETE : LA REFORME EN CLASSE DE SECONDE Questionnaire à renseigner avant le 15 novembre 2010

8 octobre 2010

L'an dernier, l'APMEP a alerté le ministère sur la disparition de l'équité face aux horaires que risquait d'engendrer la mise en place de la réforme dans les classes de seconde. Est-ce le cas ?

Si une grande majorité de classes de secondes bénéficie d'une heure dédoublée en maths puisée dans les 10,5 heures prévues à cet effet et c'est tant mieux, ce n'est pas le cas partout.

Le bureau national de l'APMEP met en ligne cette enquête afin d'avoir une première évaluation des modalités de mise en place de la réforme en classe de seconde. Elle permettra de sensibiliser l'institution aux risques de disparités entre les établissements.

Merci donc de bien vouloir renseigner ce questionnaire **avant le 15 novembre 2010**, sans hésiter à ajouter tous les commentaires que vous souhaitez.

ENQUETE : LA REFORME EN CLASSE DE SECONDE

Réforme du lycée

la place des mathématiques

- ▶ **Module d'exploration « Méthodes et Pratiques Scientifiques » (MPS)**
- ▶ **Horaires (2^{nde} & cycle terminal)**
- ▶ **Nouveaux programmes**
- ▶ **Accompagnement personnalisé (AP)**

Horaires de mathématiques au lycée

Les horaires de mathématiques

SECONDE : 4h (dont 1h dédoublée ?) ▶				
1ère S	1ère ES	1ère L	1ère STI/STL	1ère STG*
4h	3h	Option (= 3h ES)	4h	3h
Term S	Term ES	Term L	Term STI / STL	Term STG*
6h + 2h spé	4h + 1,5h spé	Option (= 4h ES)	4h	3h

*aménagements prévus en 2012



Les dédoublements en Seconde

« Une **enveloppe horaire** est laissée à la disposition des établissements pour assurer des enseignements en groupes à effectif réduit. Son volume est arrêté par les recteurs sur une **base de 10 h 30 par semaine et par division [...]**.

Son utilisation dans le cadre de l'établissement fait l'objet d'une **consultation du conseil pédagogique**.

Le projet de répartition des heures prévues pour la constitution des groupes à effectif réduit **tient compte des activités impliquant l'utilisation des salles spécialement équipées et comportant un nombre limité de places** »

Quels argument pour obtenir des dédoublements en maths ?

B.O. spécial
février 2010



Nouveaux programmes



Les programmes : état des lieux

SECONDE : Définitifs				
1ère S	1ère ES	1ère L	1ère STI/STL	1ère STG
Définitifs	Définitifs	Définitifs	En consultation	Aménagés en 2012
Term S	Term ES	Term L	Term STI / STL	Term STG
Inconnus	Inconnus	Inconnus	Inconnus	Aménagés en 2012

Les « consultations » au sujet des programmes

Que signifie « accepter la consultation sous sa forme actuelle » ?

Les organisations de spécialistes (SMF, IREM,..) ainsi que l'APMEP, représentante des enseignants « de terrain », ... sont-elles consultées au même titre que le prof λ ?

Une consultation a priori suffit-elle ?

L'APMEP demande de tenir compte des expériences d'EVAPM et « souhaite participer à une commission de suivi sous la direction de l'IGEN afin d'évaluer la mise en œuvre des programmes et les modifier le cas échéant » (15 sept 2010)



L'élaboration des programmes

- *consultatifs* : haut conseil de l'éducation (HCE) depuis 2005
conseil supérieur de l'éducation (CSE) depuis 1989
tout le monde ... depuis peu !
- *rédacteurs* : groupe d'experts disciplinaires
 - présidée par un universitaire ou un inspecteur général
 - membres choisis par le président du groupe, en accord avec DGESCO
 - composé d'universitaires, de formateurs en IUFM, d'enseignants émanant de diverses académies, d'inspecteurs en charge des circonscriptions (1^{er} degré), d'IA-IPR et d'IG (2nd degré).



Accompagnement personnalisé

Evolution de la structure de la Seconde

- **avant 2000-2001 :**

3h classe entière + 1,5 h module

donc **6h prof**

- **de 2000-2001 à 2009-2010 :**

3h classe entière + 1h dédoublée + 1h AI

donc **6h prof**

- **depuis 2010-2011 :**

3h classe entière + 1h dédoublée (ou pas)
+ 1h AP (ou pas)

donc **de 4 à 6h prof**

L'AI : ce qu'on pouvait y faire

- organisation de début d'année
- méthodes de travail
- remédiation « lourde » sur plusieurs séances
- reprise en détails de devoirs (maison ou en classe)
- l'aide ponctuelle pour volontaires
- consolidation des connaissances pour des élèves « justes » souhaitant aller en S ou ES
- ...

Essentiellement : « du disciplinaire ! »

L'AI : quelle évaluation ?

- le travail en petit effectif hors de la classe entière (type AI) est-il préférable à un travail par groupes dans la classe entière ?
- les élèves sont-ils déresponsabilisés lorsqu'un professeur est « très » disponible (comme en AI) ?
- donner aux élèves du travail à préparer rend-il l'aide efficace ?
- le rythme d'une heure-semaine de l'AI est-il le plus pertinent ?
- les élèves envoyés « contre leur gré » progressent-ils ?
- les remédiations ont-elle une portée durable ?
- faire du systématique, du technique, du « simplifié » aide-t-il les élèves à mettre du sens sur les notions où ils sont en difficulté ?
- ...

A P : principes généraux

B.O. spécial
février 2010

« Distinct du face-à-face disciplinaire, l'accompagnement personnalisé s'adresse à **tous les élèves tout au long de leur scolarité au lycée.**

Il comprend des activités coordonnées :

- **de soutien et d'approfondissement**
- **d'aide méthodologique**
- **d'aide à l'orientation**

pour favoriser la maîtrise par l'élève de son parcours de formation et d'orientation.

Il s'appuie sur les TICE et prend notamment la forme de travaux interdisciplinaires. »

A P : objectifs par niveau

B.O. spécial
février 2010

« L'accompagnement personnalisé :

- *en classe de Seconde*, permet avant tout à l'élève de se doter de méthodes pour tirer profit de ses études et construire un projet personnel ;
- *en classe de Première*, favorise l'acquisition de compétences propres à chaque voie de formation tout en lui permettant de développer son projet d'orientation post-bac. L'articulation avec le travail réalisé en TPE est à valoriser ;
- *en classe de Terminale*, prend appui sur les enseignements spécifiques, et sur les enseignements constituant les dominantes disciplinaires des séries concernées. Il contribue à la préparation à l'enseignement supérieur. »

modalités de mise en œuvre

B.O. spécial
février 2010

« **L'équipe pédagogique** élabore le projet d'accompagnement personnalisé.

Ce projet est examiné par le **conseil pédagogique**, qui en débat, et formalise la proposition. Le **CVL** est consulté sur ce projet.

La proposition est présentée par le proviseur à l'approbation du CA.

Sous l'autorité du chef d'établissement, l'équipe pédagogique met en œuvre les **choix retenus par le conseil d'administration**, et le professeur principal en assure la coordination.

Tous les professeurs, quelle que soit leur discipline, peuvent participer dans le cadre de leur service ou en heures supplémentaires.

L'accompagnement personnalisé fait l'objet d'une évaluation en fin d'année à laquelle participe le conseil pédagogique. »

Formation ?...

B.O. spécial
février 2010

« **Dès le premier semestre 2010, les enseignants seront spécifiquement formés à l'accompagnement personnalisé** et des ressources nationales seront proposées aux équipes sur le site Éduscol... »

« **Le kit suivant** propose des fiches pour contribuer à la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé dès la rentrée 2010.

- *Fiches pratiques*

Organisation du temps scolaire ; Partage d'informations sur l'ENT.

- *Fiches pédagogiques*

Utiliser le brouillon ; Argumenter dans toutes les disciplines
Savoir prendre des notes. »

Eduscol

**Fiche « argumenter dans toutes les disciplines »
(extrait)**

Eduscol

Faire comprendre la nécessité de justifier ses réponses dans un devoir

Activité 1 – Sciences

Donner aux élèves un exercice difficile à faire nécessitant l'utilisation d'une formule vue en cours et qu'ils doivent transformer avant usage. Ils font ce travail sur transparent.

Confronter les rédactions de réponse : si les élèves se sont contentés de faire des calculs, soit en donnant directement le résultat, soit en utilisant de mauvaises unités de grandeurs, soit en s'étant trompés dans l'usage de la formule, ils n'arrivent pas au même résultat.

Cela suscite un débat.

Il revient à présent à prouver à chacun que son résultat est le bon en rédigeant les étapes de sa démarche, en justifiant, en donnant des preuves explicites du bien fondé de son raisonnement.

Les élèves s'aperçoivent de leur erreur en confrontant à nouveau leurs résultats, en précisant leur démarche ; ceux qui sont sûrs d'eux peuvent exposer clairement leur démonstration ; d'autres réalisent que c'est la question qui impose le choix de la bonne relation mathématique.

Dans les établissements

- Établissement :
- Nombre de classes de 2^{nde} de l'établissement :
- Nombre de classes de 2^{nde} où le prof de maths interviendra en AP :
- Horaire au VS pour les profs de maths qui interviennent en AP :
- Nombre d'élèves de 2^{nde} qui devraient être concernés par des séances de mathématiques en AP :
- Le prof de maths interviendra-t-il en AP sur des contenus non disciplinaires ? (genre « méthodologie », ..)
- Organisation annuelle de l'AP dans votre établissement ? (préciser objectifs & contenus sur l'année)

Accompagnement personnalisé : *deux exemples d'organisation*

Exemple 1
AP indépendant
des autres matières

Créneau de 3h consécutives : 2h de dédoublement + 1h AP

4 thèmes sont travaillés pendant 3 à 6 semaines

Sans dispositif (accompagnement simple)	Avec dispositif (accompagnement personnalisé)
Rentrée	
4 semaines	
	4 semaines sur le thème 1
Vacances de la Toussaint	
3,5 semaines	
	3 semaines sur le thème 2
Vacances de Noël	
4 semaines	
	2 semaines sur le thème 3
Vacances de février	
	4 semaines sur le thème 3
2 semaines	
Vacances de Pâques	
	3 semaines sur le thème 4
3 semaines	

Exemple 1
AP indépendant
des autres matières

Créneau de 3h consécutives : 2h de dédoublement + 1h AP

4 thèmes sont travaillés pendant 3 à 6 semaines

Hors dispositif : 2 heures élèves

Heure	Professeur et élèves
M1	201 Groupe 1
M2	201 Groupe 2
M3	Accompagnement simple (classe entière)

Pendant le dispositif : 1 heure élève

Heure	Professeur et élèves
M1	201 Groupe A
M2	201 Groupe B
M3	201 Groupe C

Groupe A : remédiation ; Groupe B : consolidation ; Groupe C : approfondissement

Les groupes constitués sont stables pendant la durée du thème.

Tout se passe comme si pendant une moitié de l'année, l'AI était utilisée pour tous.

NB : Possibilité de reprendre cette organisation en barrettes de 2 classes.

Exemple 2
AP dépendante
des autres matières

Créneau de 2h consécutives dédoublées en barrettes de 3 classes :

- 12 heures prof et 2 documentalistes
- infirmière + assistante sociale + 2 CO-PSY

CYCLE 1 - 7 semaines

6 septembre / 22 octobre 2010

CYCLE 2 - 6 semaines

5 novembre 2010 / 17 décembre 2010

CYCLE 3 - 7 semaines

3 janvier 2011 / 19 février 2011

CYCLE 4 - 6 semaines

7 mars 2011 / 15 avril 2011

CYCLE 5 - 6 semaines

2 mai 2011 / 9 juin 2011

Exemple 2
AP dépendante
des autres matières

**Deux cycles sans les professeurs
de mathématiques**

CYCLE 1

rentrée → Toussaint

OBJECTIFS :

- *Accueil des élèves et découverte des ressources de l'établissement*
- *Accompagnement méthodologique – Initiation à la recherche documentaire – Prise en main du Web classeur*

CYCLE 3

Noël → Février

OBJECTIFS :

- *Réflexion collective sur l'orientation*
- *Échanges avec d'anciens élèves du lycée, avec des universitaires et des professionnels*
- *Entretiens individualisés*
- *Recherche documentaire métiers & formations*

Exemple 2
AP dépendante
des autres matières

Trois cycles avec
les professeurs de mathématiques

CYCLE 2
CYCLE 4

Toussaint → Noël
Février → Pâques

OBJECTIFS :

- **Remédiation disciplinaire (2h/semaine)** en anglais, mathématiques, français,...
- Poursuite du travail de méthodologie
- Mise en projet des élèves qui ne suivent pas de remédiation sur des thématiques précises.

CYCLE 5

Pâques → Juin

OBJECTIFS :

- Accompagnement des projets individuels
- **Approfondissements disciplinaires** des notions de seconde afin de préparer l'entrée en première

